

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Rémi Tingaud

Mois du numérique par les Digiteurs : l'apport du RGPD pour la protection des données

Propos recueillis par Raphaëlle Sochon

JURISPRUDENCE

Page 5

■ Responsabilité civile

Marjorie Brusorio Aillaud

Parieur déçu et adolescent free rider blessé : stricte application des règles et absence de responsabilité du club sportif et de l'ONF

(Cass. 2^e civ., 14 juin 2018
et Cass. 2^e civ., 14 juin 2018)

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Mais c'est du Sèvres !

ACTUALITÉ Ile-de-France



Mois du numérique par les Digiteurs : l'apport du RGPD pour la protection des données ^{138f2}

Entretien avec Rémi TINGAUD, juriste d'entreprise Europe Network

Propos recueillis par Raphaëlle SOCHON

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Pour leur dernier atelier du mois du numérique, le 21 juin 2018, les Digiteurs de la CCI des Hauts-de-Seine (92) ont abordé la question de la cybercriminalité et de l'apport de cette nouvelle législation. Rémi Tingaud, juriste d'entreprise Europe Network, explique ce qui va changer concernant la protection des données et le droit des personnes.

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est le nouveau cadre européen, entré en vigueur le 25 mai 2018. Cela concerne principalement les organismes qui s'appuient sur ces données pour proposer des services et produits. Désormais, ils sont tenus à une obligation légale d'assurer la sécurité de celles qu'ils détiennent. Dans le cadre du mois du numérique, un business café a été organisé, le 21 juin dernier, par les Digiteurs, à la CCI des Hauts-de-Seine, afin de mieux appréhender les enjeux de ce nouveau règlement.

Avec une cybercriminalité en hausse depuis quelques années, le vol de données est un risque majeur pour les entreprises.

Cela peut avoir un impact financier important et peut être très mauvais pour leur image. Durant la matinée, Sophie Bordenave, responsable marketing Orange, est intervenue afin de prévenir des risques dans ce domaine. « Chez Orange, nous avons une filiale consacrée à la cyberdéfense. Nos solutions vont des TPE, PME, jusqu'aux grands comptes. Nous avons des solutions pour détecter et traiter la menace, protéger, archiver de façon sécurisée, restaurer les données, géolocaliser, verrouiller à distance... », énonce-t-elle. De nombreuses entreprises font ainsi appel à des spécialistes afin de garantir la gestion du risque, réclamé par le RGPD.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34